



Consultation DGE Priorités de la prochaine mandature européenne 2024-2029

EVOLIS

16 janvier 2024

1

PRESENTATION

- EVOLIS est l'organisation professionnelle représentant les fabricants de machines et équipements qui contribuent activement à la compétitivité et à l'efficacité de l'industrie française par la modernisation, la digitalisation et la décarbonation de la production dans les principales filières industrielles
- EVOLIS a consulté ses adhérents en interrogeant les dirigeants d'entreprises et directions RSE autour de 14 questions principales issues du questionnaire de la DGE



LES ACTEURS DE L'INDUSTRIE
EN MOUVEMENT

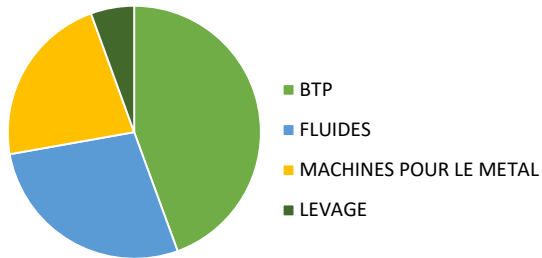
EVOLIS

2

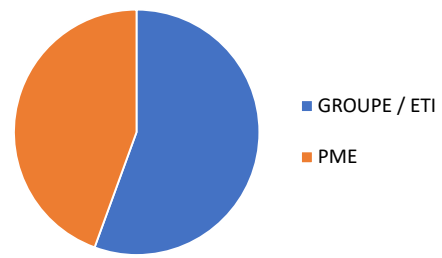
PRESENTATION

18 entreprises ont répondu à la consultation

Répartition des répondants
par secteur d'activité



Répartition des types
d'entreprises



EVOLIS

3

EVOLIS
LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE
EN MOUVEMENT

Mandature européenne 2019-2024

Consultation DGE

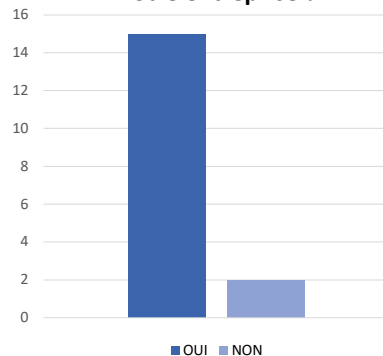
Priorités de la prochaine mandature européenne 2024-2029



4

IMPACTS SUR LES ENTREPRISES

Les législations européennes ont-elles eu un impact sur votre entreprise ?



Toutes les dimensions de l'entreprise sont impactées (conformité produits et sites, compétitivité / localisation de production, data, performance industrielle, investissement, gestion supply chain) avec des disparités de niveau de ces impacts entre les entreprises (suivant leur taille et leurs marchés)

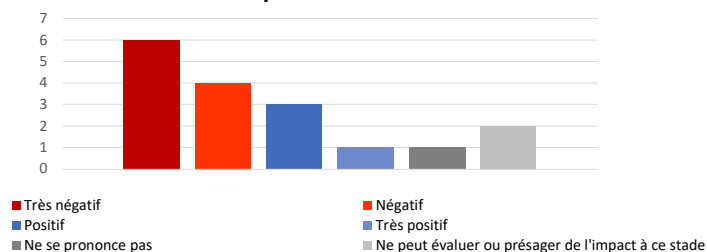
Les dimensions **compétitivité et performance industrielle** sont clairement sous très forte pression du fait de la nécessité de recruter pour remplir toutes les **nouvelles obligations** qui vont peser sur les entreprises, **par exemple celles très lourdes liées au reporting (CSRD)** pour les entreprises éligibles

EVOLIS

5

IMPACTS SUR LES ENTREPRISES

En cas d'impact sur votre entreprise, comment le qualifieriez-vous ?



L'impact est majoritairement qualifié de « très négatif » ou « négatif »

Certaines entreprises ne se prononcent pas, dans un contexte où :

- certaines d'entre elles ne sont pas éligibles à des nouvelles législations comme la CSRD et où
- la compréhension de l'ensemble des nouvelles obligations provenant de différentes législations (certaines étant encore en discussion) rend difficile l'évaluation de l'impact à ce jour

EVOLIS

6

AVIS SUR LA MANDATURE

Y a-t-il des domaines où vous avez constaté une absence d'initiatives de la Commission ?

Aucun référent dans les institutions / administrations **pour appréhender les défis de notre secteur industriel**

Pas de politique industrielle pour notre secteur

Aucune valorisation des innovations vertueuses

Surveillance du marché lacunaire vis-à-vis de la concurrence déloyale

Si vous deviez résumer l'action de la Commission pendant la mandature 2019-2024, en 3 adjectifs ?

Ambitieuse

Volontaire

Très lacunaire

Vis-à-vis de la protection de notre secteur industriel

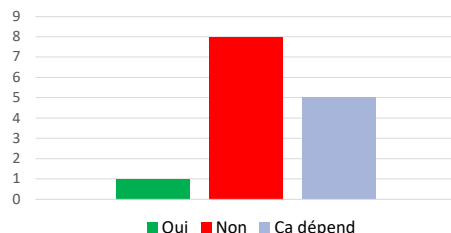
Si l'action de la commission est perçue comme **ambitieuse et volontariste** concernant la mise en place d'un nouveau cadre légal lié à la transformation écologique et numérique, elle est aussi jugée **très lacunaire en matière de protection de notre industrie** (ex. récurrent: pas de surveillance du marché)

EVOLIS

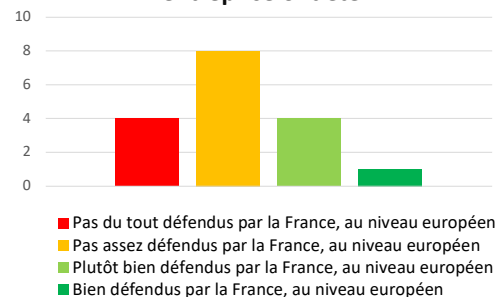
7

AVIS SUR LA MANDATURE

Selon vous l'UE se donne-t-elle les moyens (financiers, règles...) de son ambition, au niveau de votre secteur d'activité ?



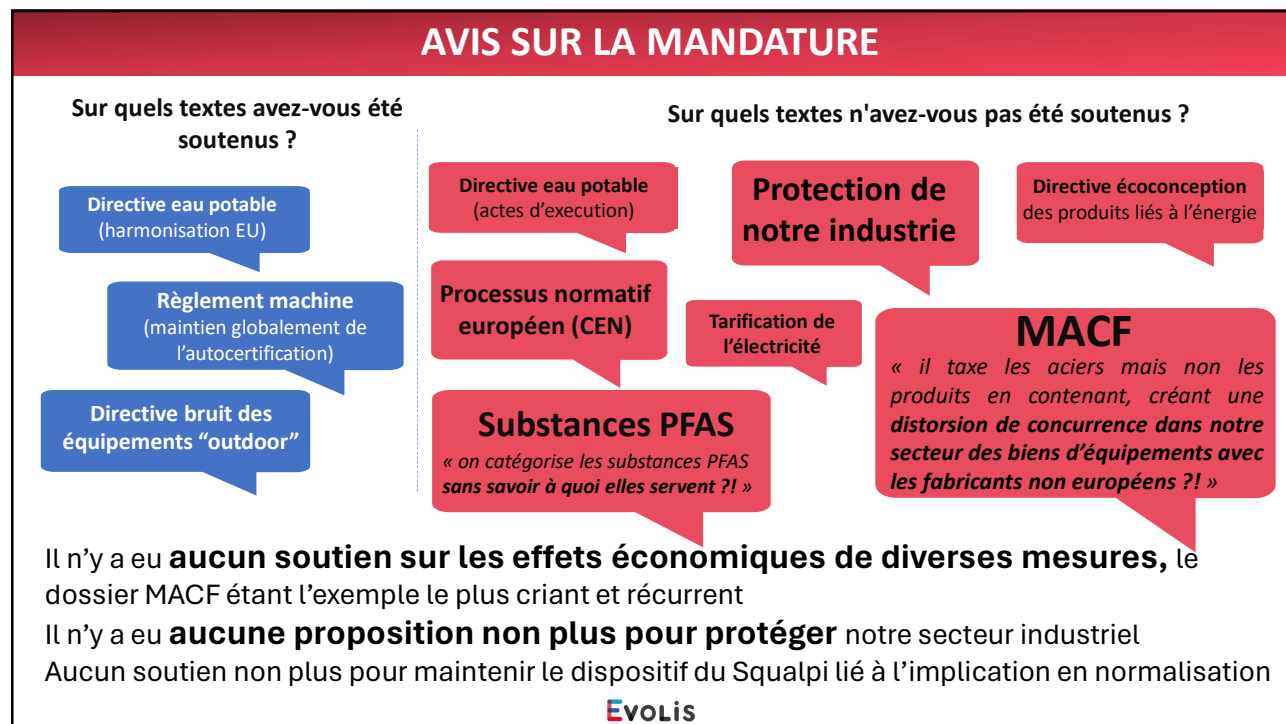
Durant la mandature 2019-2024, avez-vous le sentiment que les intérêts de votre entreprise ont été :



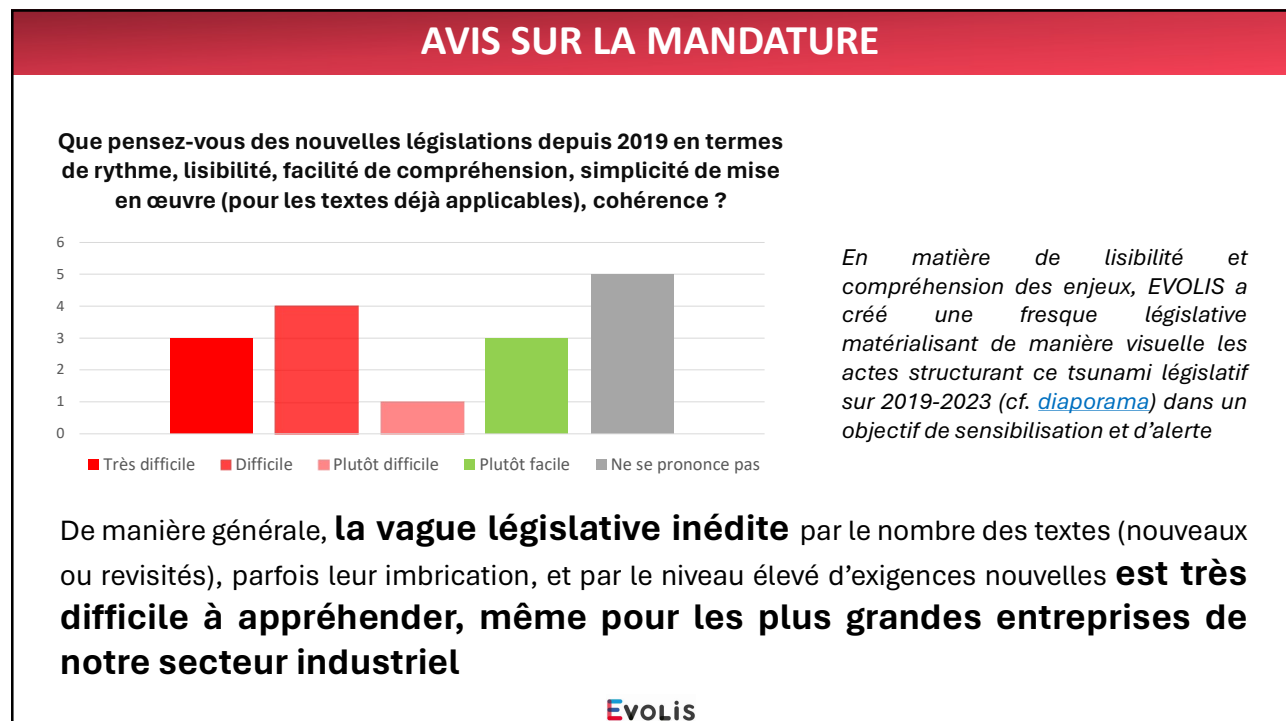
Une majorité d'industriels ayant répondu considère que **l'UE ne se donne pas les moyens de son ambition** pour notre secteur des biens d'équipements et que **la France ne défend pas assez (voire pas du tout) les intérêts de nos entreprises**

EVOLIS

8



9



10

Mandature européenne 2024-2029

Consultation DGE

Priorités de la prochaine mandature européenne 2024-2029

11

ATTENTES DES ENTREPRISES

Selon, vous, quelles sont les principales menaces auxquelles devront faire face les entreprises de votre secteur pendant les 5 prochaines années ?

De l'**absence d'un véritable référent au niveau des institutions EU et FR** pouvant appréhender les défis globaux de notre secteur (notamment le coût de la transition écologique et numérique), résulte une absence totale de valorisation par le législateur des multiples innovations de nos fabricants

Le risque si notre secteur continue de rester en dehors des radars d'une stratégie industrielle européenne est de lui faire appliquer un corpus très important de nouvelles règles, sans que ses nouveaux modèles économiques soient réalistes et viables

Plus globalement, dans ce contexte de profonde mutation de nos entreprises soucieuses de respecter la règle et d'élever le niveau des pratiques professionnelles, **l'absence de politique industrielle pour notre secteur des machines et équipements risque d'exacerber dangereusement le problème de concurrence déloyale avec des fabricants non européens**

EVOLIS

12

ATTENTES DES ENTREPRISES

Selon, vous, quelles sont les principales opportunités que devront saisir les entreprises de votre secteur pendant les 5 prochaines années ?

Nos industriels adhèrent pleinement aux objectifs globaux de décarbonation et de durabilité

Leur extraordinaire capacité d'innovation grâce à une ingénierie de haut niveau et sa culture de la remise en question **est un véritable atout dans ce contexte de transformation écologique et numérique**

Nos industriels se positionnent dans une dynamique extrêmement positive vis-à-vis des transformations écologique et numérique à opérer que cela soit au niveau de leurs sites de production ou de l'innovation de leurs produits

EVOLIS

13

ATTENTES DES ENTREPRISES

Avez-vous des recommandations concernant la gouvernance ou les grandes orientations politiques de la Commission ?

La gouvernance est jugée à la fois éloignée et dans une posture trop « top/down ». **La décision consistant à ne laisser participer que des « experts » d'organes européens aux groupes de travail de la Commission** (ex.: « machinery expert group ») **conduit à un entre-soi Bruxellois qui accentue cet éloignement** et exclut des représentants industriels non basés à Bruxelles

Au-delà du fait que le fonctionnement des institutions leur apparaît opaque, **les consultations lancées par la Commission ne tiennent pas assez compte de l'avis des industriels** (ex. MACF, PFAS,...) et se tiennent très souvent sur des **périodes beaucoup trop courtes, sans aucun respect du rythme des entreprises**

Il est constaté par ex. que le Green deal est inconnu à l'intérieur de certains COMEX de nos entreprises, alors que la Commission change le quotidien de tous les citoyens. **La Commission se focalise beaucoup trop sur ses outils et capacités techniques et pas assez sur son image vis-à-vis des citoyens**

EVOLIS

14

ATTENTES DES ENTREPRISES

Avez-vous des recommandations sur le fonctionnement des institutions européennes en général (Conseil, Parlement,...) ?

Voici quelques recommandations :

- **Revoir la règle de participation aux groupes d'experts de la Commission** pour sortir de l'entre-soi Bruxellois **en permettant à chacun des 27 pays d'avoir deux sièges pour des représentants industriels**
- **Améliorer le processus des consultations** qui s'apparentent trop à un exercice obligé de la part de la Commission qu'à une véritable écoute des industriels, notamment en **étendant aussi significativement les délais**
- **Moins communiquer mais mieux communiquer** sur le fonctionnement et surtout sur l'articulation entre la vision politique, les objectifs et les actions des institutions, **d'autant plus à l'heure où il faut mettre en mouvement tous les acteurs de la société au sein de l'UE**

EVOLIS

15

ATTENTES DES ENTREPRISES

Selon vous, quelles devraient être, par ordre de priorité, les thématiques de travail prioritaires pour la Commission européenne lors de cette prochaine mandature ?

Merci de renseigner des thématiques suffisamment précises (i.e. « développement de l'éolien en mer » plutôt que « transition écologique »)

Une véritable politique industrielle pour le secteur des machines et équipements doit être une priorité pour **protéger** (surveillance du marché aux frontières, mesures anti-dumping, taxe d'importation sur les produits non européens, réciprocité de mesures commerciales avec la Chine et les Etats-Unis) **et soutenir les fabricants européens** (valorisation des innovations écologiquement vertueuses)

En matière d'environnement, la prochaine mandature doit être **le temps de l'appropriation** (les entreprises vont avoir besoin de temps pour s'approprier les nouvelles obligations en les inscrivant dans leur plan charge), **de la consolidation et de l'ajustement du paquet législatif issu de l'actuelle mandature 2019-2024**

→ Il faut donc **limiter la production législative aux corrections et ajustements nécessaires (ex.: MACF, PFAS)** pour améliorer la pertinence du cadre législatif issu de l'actuelle mandature

EVOLIS

16

ATTENTES DES ENTREPRISES

Considérant les thématiques prioritaires proposées, quelles actions concrètes la Commission européenne pourrait-elle entreprendre dans les cinq prochaines années ?

Ex.: nouvelles législations, révision ou simplification de législations existantes, en précisant à chaque fois lesquelles, outil de financement, consultations des parties prenantes,....

En écho à la question précédente, parmi les actions concrètes proposées, il faut

- **prendre des mesures concrètes de protection des industriels de notre secteur des biens d'équipement** qui ont à faire face à une concurrence déloyale, notamment vis-à-vis de la Chine, en prenant par exemple des décisions rapides et très efficaces contre le dumping
- **valoriser les innovations écologiquement vertueuses** (remanufacturing, rétrofit, électromobilité, économies d'énergie..) **en créant les conditions de viabilité des nouveaux modèles économiques dans le secteur des biens d'équipements avec des aides simples et conditionnées à un éco-score minimal à atteindre**
- **permettre de s'affranchir de (ou adapter) la règle européenne des minimis pour les innovations remplissant les conditions d'un éco-score environnemental minimal** afin de permettre aux états membres de mettre en place des dispositifs d'aides adaptés en termes de plafond, sans quoi, certaines innovations ne trouveront jamais preneurs

1/2

EVOLIS

17

ATTENTES DES ENTREPRISES

Considérant les thématiques prioritaires proposées, quelles actions concrètes la Commission européenne pourrait-elle entreprendre dans les cinq prochaines années ?

Ex.: nouvelles législations, révision ou simplification de législations existantes, en précisant à chaque fois lesquelles, outil de financement, consultations des parties prenantes,....

En écho à la question précédente, parmi les actions concrètes proposées, il y a **des ajustements législatifs qui sont d'ores et déjà absolument nécessaires lors de la prochaine mandature pour :**

- **corriger des effets économiques dévastateurs pour notre secteur en commençant notamment par étendre le MACF aux machines et équipements intégrant de l'acier**, sachant que cela ne règlera pas les conséquences négatives à l'exportation
- **réduire la pression administrative sur les déclarations obligatoires**

2/2

EVOLIS

18

ATTENTES DES ENTREPRISES

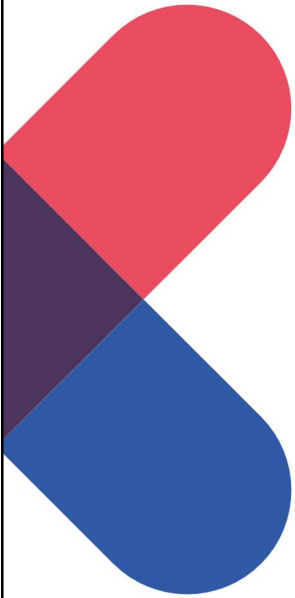
Avez-vous une autre proposition pour la prochaine mandature européenne ?

Les répondants tous secteurs confondus font les propositions suivantes:

- **clarifier et assister les entreprises dans l'anticipation de la transformation, en particulier pour la conformité aux exigences de déclaration et de la taxonomie**
- **communiquer plus directement avec les acteurs locaux;**
- **identifier plus facilement les interlocuteurs européens;**
- **le fonctionnement des institutions doit être plus lisible pour les entreprises;**
- **interdire l'utilisation du charbon en Europe au profit du nucléaire accompagné des EnR**

EVOLIS

19



MERCI

Richard Cleveland
Directeur
Pôle Technique et Environnement
Tel: +33 (0)1 47 17 63 22
e-Mail: rcliveland@evolis.org



16 janvier 2024

20